La poste
à
Truchtersheim

1830 - 2000

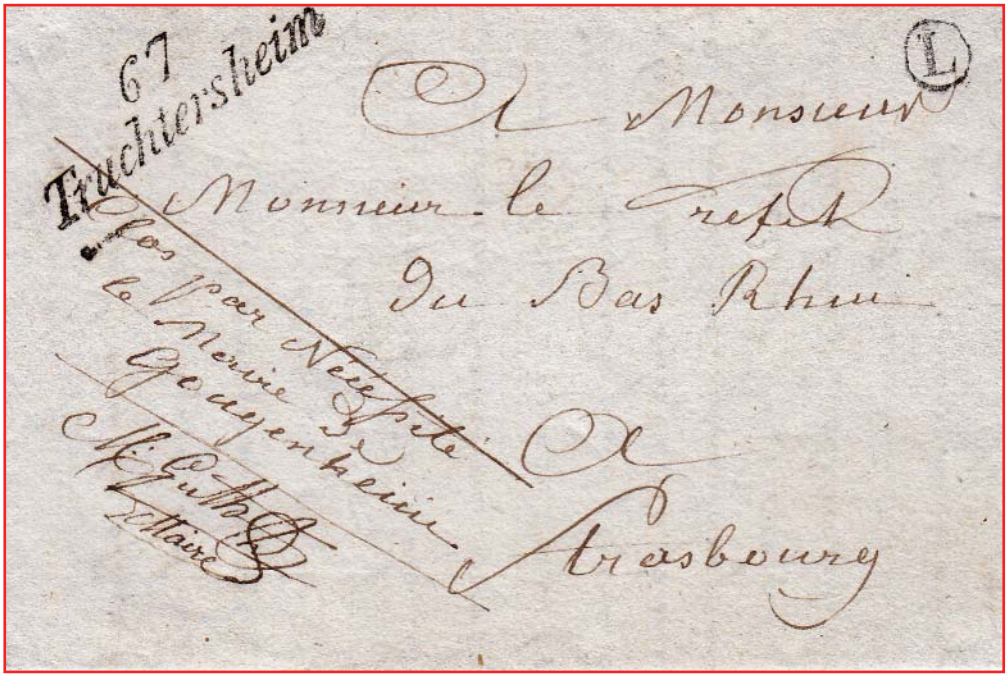

Collection Marcel Klipfel

Tous les documents contenus dans cette publication sont extraits
de la collection de Marcel Klipfel

Truchtersheim février 2014

Avant la création du timbre poste

Le bureau de distribution de Truchtersheim a ouvert le 19 février 1830. Le premier cachet utilisé a été une cursive sur 3 lignes.

67
Truchtersheim
Strasbourg

Outre le numéro du département et le nom du bureau y figureait aussi celui du bureau auquel Truchtersheim était rattaché, soit Strasbourg.
Le 16 septembre 1842, de simple bureau de distribution il passe bureau de recette et de ce fait perd la troisième ligne.

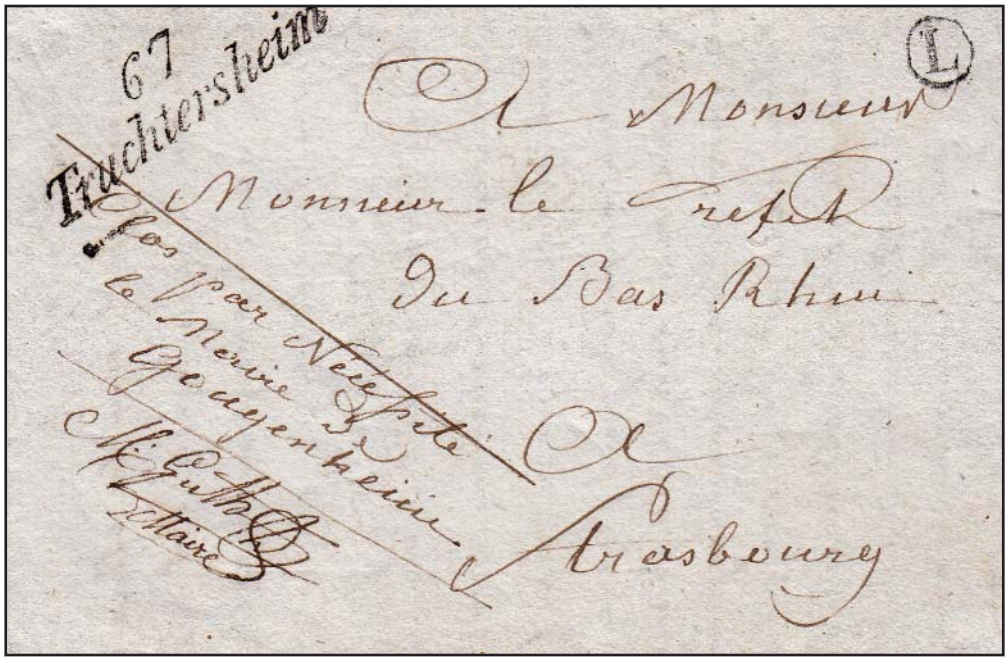

Ces deux lettres sont des exemples du type cursive sur 2 lignes, la cursive 3 lignes n'a jamais été vue. La lettre ci-dessus est datée du 20 septembre 1838

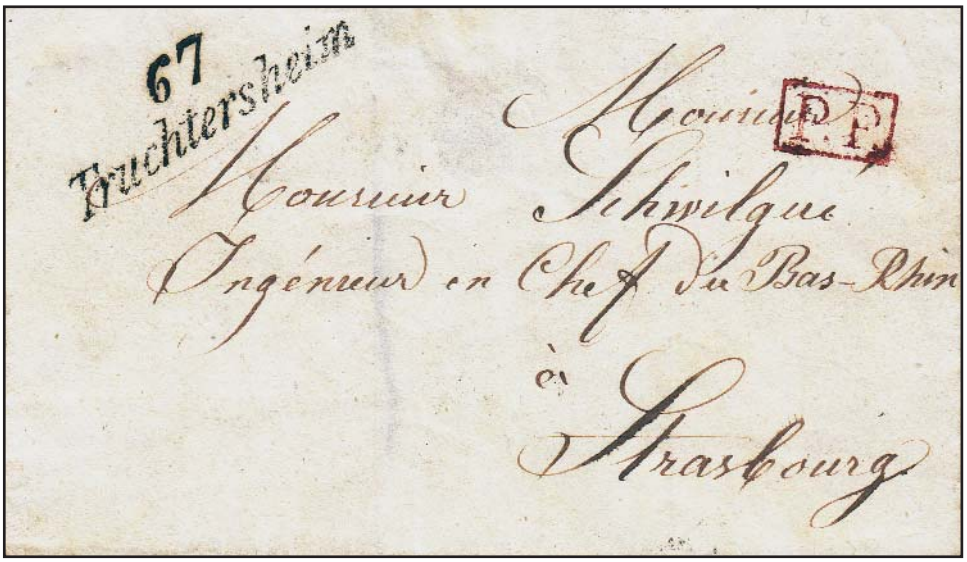

Le cachet rouge PP indique que le port a été payé par l'expéditeur. A cette époque le port était souvent payé par le destinataire du courrier.

Avant la création du timbre poste

Lettre sans correspondance datée du 23 janvier 1843 expédiée en PP (Port Payé)
A partir de septembre 1842 les cursives furent supprimées et remplacées par le cachet à date de type 15, dont un bel exemple est apposé sur le pli ci-dessus.

Lettre avec correspondance du 29 mars 1847 et taxée à 2 décimes. Cette taxe devra être payée par le destinataire.
On voit aussi un petit cachet J dans un rond. C'est un cachet de facteur apposée sur du courrier remis au facteur ou déposée dans une boite rurale.

Après la création du timbre poste

Timbres en service sont non dentelés et marqués République Française

En France, les timbres poste furent introduits le 1er janvier 1849. Ils étaient annulés par un cachet à grille en forme de losange. A côté du timbre était apposé un cachet à date comportant le nom du bureau de départ et la date d'expédition.
Ce sont donc deux cachets différents qui étaient apposés sur une lettre.

Lettre affranchie double port du 10 février 1851 + Cachet à grille

A partir de janvier 1852, le losange à grille fut remplacé par un losange avec un nombre qui était différent pour chaque bureau de poste. Ainsi à Truchtersheim fut attribué le nombre 3434.
Ce cachet est appelé losange PC (pour Petit Chiffre)

Lettre avec correspondance provenant de Fessenheim et expédiée le 1er janvier 1853.
Timbre oblitéré avec cachet grille à petit chiffre 3434

Période Second Empire

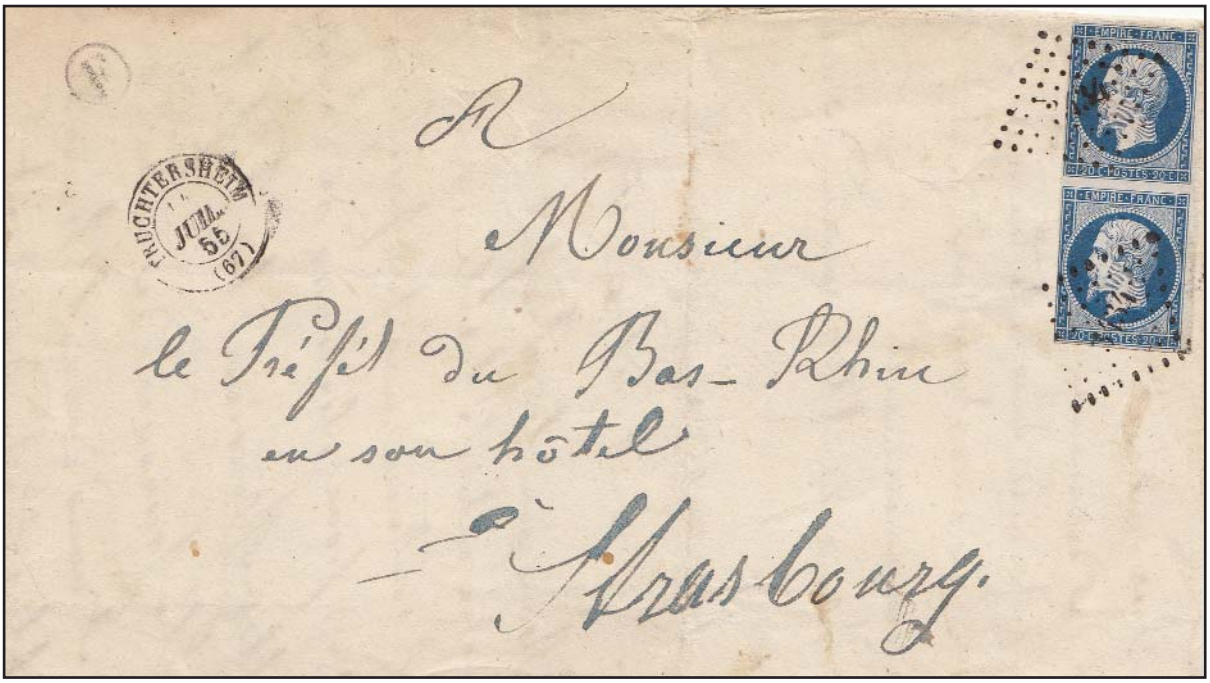

Lettre avec double port avec le cachet rural «F» de Handschuheim.

Cette lettre a été envoyée par le Palais de l'Elysée à Monsieur Jacques North de Handschuheim et renvoyée au Préfet du Bas Rhin le 14 juillet 1852

Lettre avec cachet rural «C2» de Furdenheim expédiée le 5 février 1854 et affranchie avec un timbre «République Française». Oblitération cachet grille à petits chiffres «3434»

Cette lettre est signée par le Maire de Furdenheim, ainsi que par les administrateurs de l'hôpital d'Obernai

Lettre de Wintzenheim avec «OR» du 15 novembre 1853 adressée à Monseigneur l'évêque de Strasbourg
Timbre non dentelé «Répub. Franc.», oblitéré grille PC et cachet à date type 15

Lettre expédiée mar Me Stumpf, notaire à Willgottheim.
Cachet de facteur «OR» et losange PC 3434 sur timbre non dentelé

Les communes environnantes et les cachets de facteur

Cachet de facteur «G2» Double affranchissement,origine inconnue.

Cachet de facteur «A». Lettre du 30 avril 1868 expédiée par le Père Daul, curé à Wiwersheim

Les différents cachets au verso montrent que cette lettre a passé par Nancy, cachet du bureau de passe 2598.

Ensuite elle a pris l'ambulant de Paris à Strasbourg pour arriver à Rixheim le 1er mai.

Le timbre est annulé par le losange GC 4036 (Grands Chiffres).

La photo montre à la fois le recto et le verso de la lettre.

Cachet de facteur «D»
Petite enveloppe expédiée le 27 juin 1861 et provenant de Furdenheim.

Cachet rouge «Affranchissement Insuffisant» + cachet taxe «façon manuscrite» de 4 décimes, soit 40 centimes de taxe à payer par le destinataire.

Cachet de facteur «C/2» de Furdenheim

Lettre expédiée le 22 avril 1862 et non affranchie, d'où la taxe de 30 centimes.

Le cachet taxe a pu être apposé au départ ou à l'arrivée.

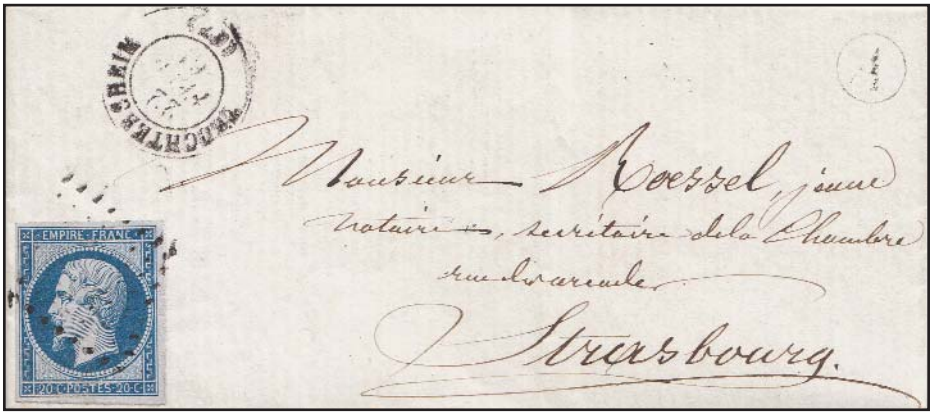

Cachet de facteur «A»

Lettre expédiée par Me Heyler, notaire à Wiwersheim le 22 février 1861.

Oblitération grille PC 3434

Les communes environnantes et les cachets de facteur

Lettre sans correspondance datée du 15 juillet 1861.

Cachet facteur «A2»

Origine inconnue

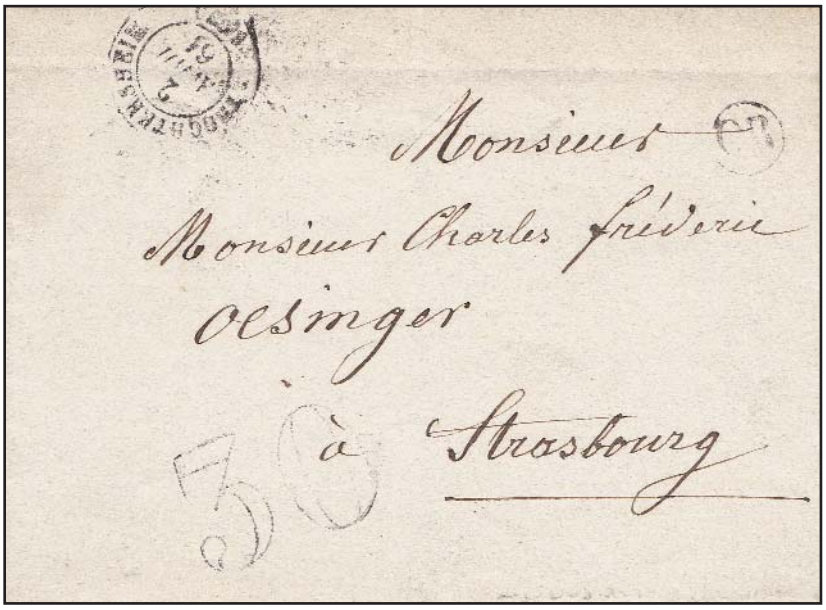

Lettre avec cachet «OR»

Datée du 2 avril 1861 et provenant de Monsieur Scherbeck, maire de Willgottheim.

Lettre non affranchi,taxée à 30 centimes.

Lettre avec cachet «OR», datée du 11 avril 1864.

Provenant de Me Heyler, notaire à Wiwersheim.

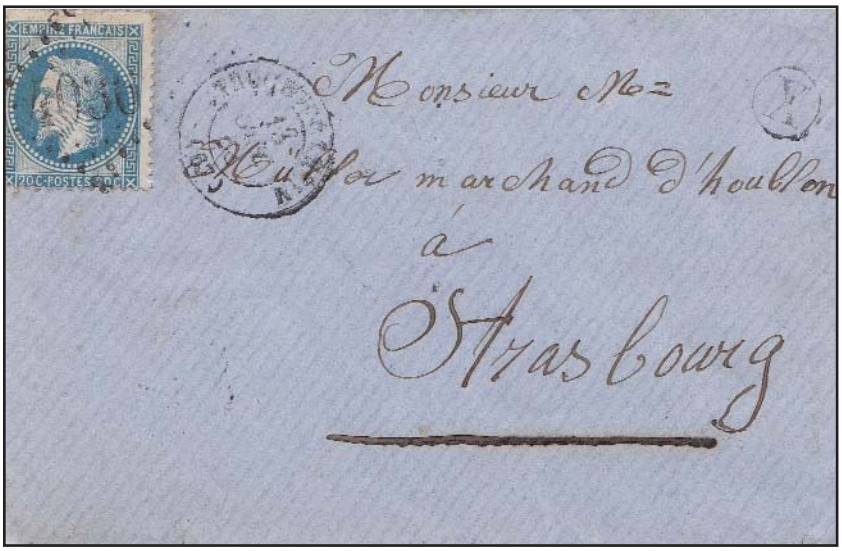

Cachet facteur «X»

Petite lettre enveloppe d'origine inconue expédiée le 13 octobre 1868.

Oblitération losange «GC 4036»

Les losanges «GC» (Gros Chiffres) furent introduits vers la fin 1862

Boite rurale «G», expédiée le 20 octobre 1852 de Wintzenheim et taxée à 25 centimes

Cachet facteur «A2»

Lettre de Wintzenheimdatée du 24 avril 1870.

Cachet d'arrivée T24 à Schiltigheim du 25 avril 70

Petite enveloppe expédiée le 25 juin 1870. Losange GC 4036 + cachet type 16.

Ces cachets furent introduits à partir de fin 1868, mais sans doute pas immédiatement à Truchtersheim.

En Alsace, leur durée d'utilisation fut donc très courte.

Lettre du 30 décembre 1869

Renouvellement d'un abonnement à la revue «Der Elsässiche Volksbote»

L'imprimeur Sutter a envoyé une formule de renouvellement d'abonnement à Sebastien Niterbiehl à Kuttolsheim pour son réabonnement. L'imprimé a été retourné à Rixheim daté et signé.

Cachet type 16 + cachet facteur «B/2» (peu visible)

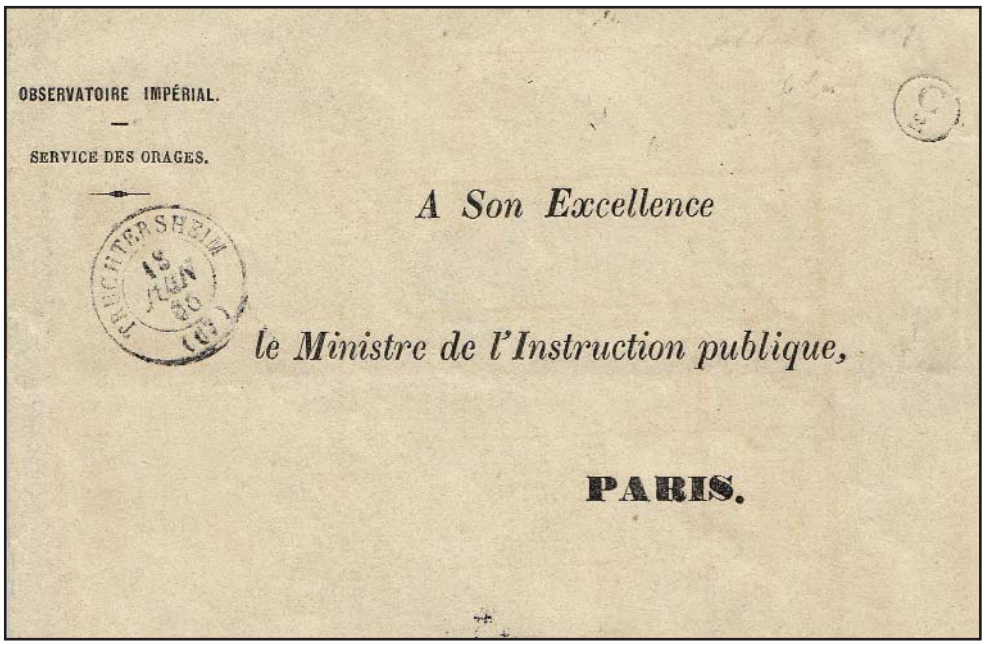

Cachet facteur «C2»
Lettre en franchise de Fessenheim datée du 18 juin 66

Exemple de lettre de Stutzheim du 24 février 1869.

Cachet facteur «L»

Le cachet type 15 était encore utilisé.

Cachet d'arrivée à Schiltigheim type 24

Ci dessus Représentation recto et verso d'une petite enveloppe avec cachet type 16 indiquant la levée (ici 2e) expédiée le 20 avril 1870.

Cachet facteur «OR»

Le verso montre nettement le cachet du bureau de passe 2598 de Nancy, ensuite la lettre a été acheminée par le bureau ambulant de Paris à Strasbourg.

Une curiosité et une grande rareté

Une réutilisation du cachet GC de Truchtersheim.

Après la guerre de 1870-71, l'Alsace et la Moselle étant enlevées à la France, les cachets GC (en service depuis 1863) de nos 3 départements sont devenus «disponibles».

L'administration française les attribua à des bureaux de poste nouvellement ouverts. Ainsi, le losange GC 4036 fut attribué à celui de Mareil en France (Seine et Oise) ouvert en 1875.

Mais dès 1876 les cachets GC furent retirés et remplacés par d'autres cachets, les types 17 et 18.

Cette carte postale datée du 26 mars 1876 est sans doute unique.